

Comité Syndical du 18 octobre 2019

Extrait du registre des délibérations

- 19-52-CS Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 1^{er} juillet 2019
- 19-53-CS Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et la composition de ses instances
- 19-54-CS Adhésion à l'Etablissement de Loire Forez Agglomération
- 19-55-CS Adhésion à l'Etablissement de Territoires Vendômois
- 19-55-CS Actualisation des articles 2 et 3 des statuts de l'Etablissement
- 19-57-CS Décision modificative n°2 du budget principal 2019
- 19-58-CS Décision modificative n°2 du budget annexe « Exploitation des ouvrages » 2019
- 19-59-CS Décision modificative n°2 du budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » 2019
- 19-60-CS Constitution d'une provision semi-budgétaire au budget annexe
- 19-61-CS Taux 2019 de la redevance soutien d'étiage
- 19-62-CS Suivi de la qualité des eaux des retenues de Naussac et de Villerest pour la période 2020-2022
- 19-63-CS Barrage de Villerest – Autorisation de l'Agence Week&Sport et de l'Union Sportive de Villerest de traverser une parcelle propriété de l'Etablissement
- 19-64-CS Attribution d'une subvention à la Communauté de Communes du Haut-Allier (48)
- 19-65-CS Attribution d'une subvention à la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire (37)
- 19-66-CS Attribution d'une subvention à l'association « Artaix Mémoire d'Outre Loire »
- 19-67-CS Affectation de crédits de reports
- 19-68-CS Affectation de crédits de reports
- 19-69-CS Feuilles de route des SAGE portés par l'Etablissement
- 19-70-CS Emergence d'un projet de territoire de gestion de l'eau sur le bassin Allier aval
- 19-71-CS Projet de contrat territorial sur la plaine alluviale de la Loire auvergnobourguignonne
- 19-72-CS Accroissement temporaire d'activité au sein du service des barrages
- 19-73-CS Mise en place d'une astreinte d'exploitation pour la gestion des systèmes d'endiguement

- 19-74-CS Prolongation de poste au sein du Service Aménagement et Gestion des Eaux
- 19-75-CS Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
- 19-76-CS Adaptation de l'organigramme des services de l'Etablissement
- 19-77-CS Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020
- 19-78-CS Opérations temporaires de soutien d'effectif en saumons de novembre 2019 à octobre 2020

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **24 OCT. 2019**
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le **24 OCT. 2019**
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

Daniel FRECHET



N° 0548